



LOGEMENT

JAMAIS SANS TOIT

La direction brade le patrimoine SNCF et rogne sur les garanties des cheminots en matière de logement.

À rebours de cette casse sociale, la Fédération CGT des cheminots revendique de nouveaux droits pour tous les cheminots actifs et retraités.

Alors que le logement est le premier poste de dépense des salariés et que leur pouvoir d'achat ne cesse de se dégrader, la direction du GPU SNCF poursuit son entreprise de démolition des droits des cheminots.

Les entreprises des grandes filières industrielles ont développé une politique Logement afin de recruter et de fidéliser les salariés, de les loger à proximité des lieux de production, et de faciliter les mobilités géographiques.

Dans le ferroviaire, les compagnies, puis la SNCF, se sont construit, au fil du temps, un patrimoine important.

Le logement a, par exemple, été un moyen pour l'entreprise de faire venir de la main-d'œuvre de province sur la région parisienne. Le logement est une donnée incontournable qui va de pair avec l'emploi.

DES LOYERS QUI EXPLOSENT

L'Indice de Référence des Loyers (IRL), permettant la révision des loyers d'habitation, continue d'augmenter au rythme de l'inflation : +3,60 % pour le deuxième trimestre 2022, après une hausse de 2,48 % au trimestre précédent.

Dans toutes les régions, singulièrement dans les grandes villes (Paris ou région parisienne, Marseille, Toulouse, Lyon, Bordeaux...) et dans les zones frontalières (Annemasse...), les cheminots ne peuvent plus se loger correctement.

Ils n'ont souvent pas d'autres choix que de se loger très loin de leur lieu de travail, dégradant, de fait, leurs conditions de vie.

DES LOGEMENTS BRADÉS

Pour financer les mauvaises réformes du ferroviaire, la direction brade les logements SNCF aux promoteurs immobiliers.

Cette stratégie financière a de lourdes conséquences pour les cheminots, qui voient leur possibilité d'accéder à un logement SNCF se réduire comme peau de chagrin.

Les coûts de construction de nouveaux logements en pleine explosion et la vente de logements SNCF mettent en péril la réponse aux besoins des cheminots.

En 10 ans, 20 512 logements ont déjà été bradés.

Depuis 2008, 58 % du parc logement SNCF a disparu.



EMPLOI, SALAIRE, LOGEMENT : LA TRIPLE PEINE

La construction de nouveaux logements ou encore l'enveloppe permettant de réhabiliter un parc vieillissant sont liées à la politique salariale et de l'emploi, le financement étant lié à l'évolution de la masse salariale.

Ainsi, les cheminots subissent de plein fouet les 8 années de gel des salaires et les suppressions de près de 20 000 cheminots en 8 ans et la réduction du financement de la politique Logement de l'entreprise.

UN VÉRITABLE IMBROGLIO : UN PARCOURS LOGEMENT DÉFAIT

Les démarches pour accéder à un logement SNCF se sont complexifiées avec la suppression des relais d'information en proximité et l'absence d'agences Logement régionales.

De plus en plus opaque, le parcours « logement » finit par dissuader les cheminots de faire valoir leurs droits et les garanties en matière de logement.

UN ACCORD DE CASSE SOCIALE

Un accord dit « social », dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, a été conclu entre le patronat et les organisations syndicales réformistes afin de limiter les droits des cheminots du GPU SNCF lorsqu'ils sont transférés dans des filiales ou dans d'autres entreprises.

Cet accord acte la suppression des garanties et des droits liés au parcours Logement SNCF.

Par exemple, un cheminot transféré qui voit sa composition familiale évoluer ne peut plus prétendre à une attribution de logement par le parcours SNCF. De la même manière, de nombreuses garanties financières disparaissent.

GAGNER DE MEILLEURES GARANTIES

Des discussions entre la direction et les organisations syndicales viennent de s'ouvrir dans le cadre des négociations d'un nouvel accord sur la politique logement dans le GPU SNCF.

La direction a tous les leviers pour développer l'offre de logement, faciliter l'accès aux demandes des cheminots et permettre aux cheminots de pouvoir vivre dignement.

La Fédération CGT des cheminots porte des revendications pour renforcer nos droits, notamment :

- Une autre politique salariale, de recrutement, qui permettront, de fait, une hausse du financement ;
- La garantie du droit d'accès et le maintien au logement pour toutes et tous, actifs comme retraités ;
- Une politique Logement répondant réellement aux attentes des cheminots ;
- Un montant de redevance (loyer + charges) ne dépassant pas 20 % des ressources du ménage ;
- Le retour de la gestion du patrimoine et de son attribution par l'Agence Logement ;
- Des agences décentralisées en territoires pour faciliter les démarches des cheminots.

**LE 29 SEPTEMBRE, MOBILISONS-NOUS
POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS !**